



Séance du 8 octobre 2009

Extrait du recueil des actes du Conseil d'Administration de l'UVHC

Objet : Convention avec l'école supérieure de commerce et de management « Wesford »

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 8 octobre 2009 en salle de réunion du bâtiment Froissart de l'université sur la convocation et sous la présidence de Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Mme la Présidente donne la parole à M. JOSPIN qui présente le projet pour un effectif attendu de 20 étudiants.

M. SENECHAL, Vice président en charge des formations, fait part de l'avis du conseil des études et de la vie universitaire de modifier l'article 7 comme suit :

« Elle est renouvelable, sous réserve de l'obtention par l'Université de Valenciennes de l'habilitation à délivrer le diplôme pour le contrat quadriennal 2010/2014 de l'UVHC, et susceptible d'être étendue aux partenaires concernés par la cohabilitation du master régional ».

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX, MOINS UNE ABSTENTION, LA CONVENTION AINSI MODIFIEE AVEC L'ESCM « WESFORD ».

Fait à Valenciennes, le 13 octobre 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,

Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 29/10/2 = 9